

AABRM MANUEL

Bienvenue dans le manuel AABRM 2025-2026. Vous trouverez ici des détails sur notre association, des ressources et d'autres informations utiles. Comme le manuel AABRM peut changer, assurez-vous de visiter le site Web pour obtenir les informations les plus récentes dans la section "**ask a ref**".

<https://www.MMBRA.org/p/ask-referee.html>

TABLE DES MATIÈRES

1. Groupe de direction	Page 2
2. Comités	Page 2
3. Calendrier	Page 3
4. Attentes générales	Page 3
5. Discipline	Page 3
6. Devoirs	Page 4
7. Annulé, retard et non-présentation du partenaire	Page 5
8. Lieux des matchs	Page 6
9. Code vestimentaire	Page 6
10. Éducation, supervision et évaluation	Page 7
11. Règles de basket-ball	
12. Règles générales	Page 8
- Règle de participation	Page 8
- Aucune règle de zone	Page 9
- Règlements particuliers par ligue, RSEQ Montérégie	Page 9
- Règlements particuliers par ligue, RSEQ Lac St-Louis	Page 10
- Règlements spéciaux par ligue, GMAA	Page 10
- Règlements spéciaux par ligue, Ligue de Basketball de Mtl (MBL)	Page 11
13. Fautes techniques et fautes antisportives	Page 12
14. Code d'éthique de la AABRM	Page 13
15. Liens rapides	Page 14

Pour retrouver l'intégralité des statuts de AABRM veuillez-vous référer à la section "**ask a ref**".



1. Groupe de direction :

Le groupe de direction pour 2025-2026 comprend les postes suivants :

Positions Exécutive :

- Président	Adam Bradshaw	adamsamuelbradshaw@gmail.com
- Vice-président	François Brouillette	brouillette.f10@gmail.com
- Ancien président	Geneviève Pilon	genpilon@hotmail.com
- Directeur	Paul Gallant	pauljg1@me.com
- Directrice	Anita Quintana	Neatzquintana@hotmail.com
- Directeur	Robert Shaul	robby_shaul@yahoo.ca
- Directeur	Brian Stewart	refstewart@gmai.com

Postes nommés :

- Trésor	Al McInnis	hoops@videotron.ca
- Secrétaire	Linda Marentette	lindamarentette13@gmail.com
- Interprète / Superviseur	ouvert	
- Chef Superviseur	Greg Southward	gregsouthward@hotmail.com
- Assigner – Nuit et FDS	Jim de la Mothe	jimdelamothe@gmail.com
- Assigner – École GMAA D1	Jim de la Mothe	jimdelamothe@gmail.com
- Assigner – École Montérégie	Reto Christen	reto@precican.com
- Assigner – ÉcoleLac-St.Louis	Gavin Sealey	gavinsealy@yahoo.ca
- Assigner – Tournois	Matt McCarney	mccarneym@selwyn.ca
- Assigner – Étér	Matt McCarney	mccarneym@selwyn.ca
- Gestionnaire d'équipement	Paul Gallant	mmbraops@gmail.com

2. Comités:

AABRM a différents comités au sein de l'association. Les responsables des comités sont nommés par les Exécutifs chaque hors saison et font partie du Comité Exécutif. Pour plus d'informations sur chacun de ces postes, veuillez visiter la section Statuts.

- Comité exécutif
- Comité de nomination
- Comité de supervision
- Comité d'évaluation des recrues
- Comité disciplinaire



AABRM MANUEL

Si vous avez de l'intérêt ou des questions sur ces comités, veuillez contacter le président des AABRM pour plus de détails. Le Président saura vous orienter dans la bonne direction.

3. Calendrier:

AABRM a minimum de deux réunions par saison. Les membres sont censés assister à ces réunions.

Le "Bull Session", organisée en septembre.

Le meeting fin de saison, tenue en mai.

Les dates et horaires seront communiqués par email aux membres. Le "Bull Session" est soumis à une condition de présence. Si vous ne pouvez pas y assister, vous devez contacter le président de la AABRM.

4. Attentes générales :

Il est prévu que tous les membres approuvés de la AABRM respectent les normes annuelles suivantes :

- Assister à toutes les réunions programmées, à moins d'en informer le président de la AABRM 5 jours avant la réunion prévue.
- Passez l'examen de la Commission canadienne des officiels de basketball (CBOC). Assistez à tous les matchs assignés de manière professionnelle, comme décrit sous le code vestimentaire à la section 9.
- Suivez le livre de règles de la FIBA et utilisez les mécanismes appropriés.
- Restez en bonne forme physique.
- Affichez une attitude professionnelle et surtout, amusez-vous et profitez du basketball !

5. Discipline:

Le président du comité de discipline de la AABRM est nommé par le comité exécutif. Le président du comité désignera deux membres en règle pour former le comité.

Pour en savoir plus sur la politique disciplinaire de la MMVRA, veuillez-vous référer aux règlements de AABRM.



6. Affectations:

Les cédants sont nommés chaque année par le Comité Exécutif. Les cédants travaillent avec les différentes ligues pour s'assurer qu'elles sont desservies en conséquence. Il est important que tous les officiels travaillent avec les cédants pour couvrir les matchs auxquels nous nous engageons en tant qu'association.

AABRM utilise la plateforme web Arbiter (www.arbitersports.com) pour gérer les attributions des matchs. Il appartient à chaque officiel de gérer ses propres disponibilités. En mettant fréquemment à jour votre disponibilité, vous êtes beaucoup moins susceptible d'encourir des amendes et de recevoir plus de matchs

Une fois qu'une mission est reçue par e-mail ou par SMS, veuillez-vous connecter pour accepter vos matchs avant la date indiquée sur la notification. Si une partie n'est pas acceptée à cette date, vous serez condamné à une amende selon les règlements.

Les cédants réservent les matchs le plus tôt possible. Comme les matchs du tournoi ne sont confirmés que 7 à 10 jours avant le début du tournoi, il est possible que ces matchs soient attribués tardivement. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est important de maintenir vos disponibilités à jour.

Si vous recevez une mission 48 heures avant le match, vous pouvez la refuser sans pénalité.

La plupart des matchs ont deux officiels désignés. Dans le cas où un seul fonctionnaire est affecté, les cédants vous en informeront.

Les officiels ne doivent pas solliciter ni accepter de matchs d'un entraîneur, d'une ligue ou d'un représentant de celle-ci, à moins que les matchs n'aient lieu entre le 1er mai et le 31 août (inclus).



7. Annulé, retard et non-présentation du partenaire :

– Matchs annulés :

Pour plusieurs raisons, les matchs peuvent être annulés avant le début de la partie. Les cédants feront de leur mieux pour vous fournir les meilleures informations dans les plus brefs délais. Lorsqu'un jeu est annulé par un cédant, celui-ci prendra la décision sur l'indemnisation du jeu. Le cédant vous communiquera la décision.

Veuillez noter que les matchs annulés pour des raisons climatiques ne seront probablement pas indemnisés, car s'il n'est pas sécuritaire pour les équipes de voyager, il n'est pas sécuritaire pour les officiels de voyager.

Dans le même message, si vous ne vous sentez pas en sécurité pour vous rendre à un match, il est de votre responsabilité de contacter le responsable pour voir si d'autres dispositions peuvent être prises.

Si vous vous présentez à un match auquel vous êtes programmé et qu'il ne semble pas s'agir d'un match, contactez immédiatement le responsable de l'affectation.

– En retard à un match :

La région métropolitaine de Montréal est souvent un chantier en constante évolution. Cela sera un jour terminé, et nous sommes sûrs que Montréal aura fière allure ; mais d'ici là, nous devons prévoir les retards de circulation et de construction lorsque nous arrivons à nos missions.

Pour tous les matchs, vous devez vous présenter au moins 15 minutes sur le terrain avant le match. Cela vous aidera à préparer le jeu et à discuter avec votre partenaire.

Des situations arrivent, cela fait partie de la vie. Si vous êtes en retard, vous devez appeler votre partenaire. Comme nous sommes souvent dans une voiture en route pour un match, n'envoyez pas de SMS et ne conduisez pas,appelez votre partenaire et expliquez-lui la situation.

Une fois le jeu terminé, contactez le cédant et faites-lui savoir ce qui s'est passé car c'est l'action responsable à prendre.



- Non-présentation du partenaire :

Si votre partenaire semble être « absent », essayez d'abord de le contacter par téléphone portable.

Si vous ne parvenez pas à joindre votre partenaire, vous devez contacter immédiatement le cédant – n'attendez pas l'heure de la dénonciation.

Si vous devez commencer (ou terminer) une partie par vous-même, vous devez signaler la partie au cédant.

La communication est clé !

C'est une bonne pratique d'apporter les coordonnées de votre partenaire avec vous à chaque match, uniquement pour ce type de situations.

Si vous pouvez accéder à Arbitre sur votre téléphone portable, Arbitre répertorie les coordonnées de tous les officiels de notre association sous « Listes ».

8. Lieux des matchs:

Chaque officiel est personnellement responsable de connaître l'emplacement de chaque site de jeu attribué. Une liste complète des adresses de sites des matchs pour chaque service de gym AABRM peut être trouvée sur Arbitre sous listes et sites. L'emplacement apparaîtra également avec votre devoir.

9. Code vestimentaire:

Chaque aspect de notre travail en tant qu'officiel de basket-ball requiert une attitude et une apparence de professionnalisme. Il est important de porter des vêtements propres et bien entretenus pour présenter une image et une présence confiantes sur le terrain.

L'uniforme standard de Basketball Québec adopté par l'ACAB se compose des éléments suivants :

- Sifflet noir sans bille tel que Fox 40
- Chandail de Basketball Québec approuvé par l'CPA
- Pantalons noirs
- Chaussettes noires
- Chaussures noires
- Veste CABO noire (en option)
- Des uniformes doivent être portés à tous les niveaux des matchs.



Pendant les matchs d'été, les shorts noirs peuvent remplacer les pantalons, si les deux partenaires portent le même.

Il est prévu que les officiels retirent leurs montres et autres bijoux avant d'arbitrer un match, car nous exigeons que les participants le fassent également.

Sifflets blancs :

À porter par les officiels de 1ère année. Les sifflets sont destinés à aider les entraîneurs à comprendre que l'arbitre est nouveau dans l'arbitrage du match. À aucun moment, le fait de cibler un officiel ne sera toléré parce qu'il utilise un sifflet de couleur différente.

Sifflets pour des causes spéciales :

Il est possible qu'en tant qu'association, nous utilisions parfois un sifflet de couleur spéciale. Une note sera envoyée par AABRM autorisant la durée et l'utilisation des sifflets.

Chandails d'arbitre de Basketball Québec :

Le maillot peut être obtenu en contactant le responsable du matériel de l'association. Le coût du maillot sera retiré de votre salaire.

Les vêtements AABRM peuvent être achetés via le gestionnaire d'équipement AABRM

Les fournitures d'uniformes peuvent être achetées en ligne auprès de divers fournisseurs officiels en ligne.

10. Éducation, supervision et évaluation

– Bull session:

Avant le début de la saison, début septembre, une réunion obligatoire aura lieu pour informer tous les officiels sur les nouvelles règles et mécanismes ainsi que pour lancer la saison. Votre présence est requise. Si vous ne pouvez pas assister pour une raison valable, vous devez contacter le président de la AABRM 5 jours avant la réunion prévue.

– Cliniques pour nouvelles officiels

La AABRM organise souvent des cliniques pour que les nouveaux officiels rejoignent l'organisation. Toute personne souhaitant prendre le signal et rejoindre AABRM doit contacter le directeur responsable du développement, du mentorat et du recrutement ou visiter notre site Web pour s'inscrire.

– Camps d'été



AABRM MANUEL

Chaque été, l'ACP offre des cliniques aux officiels. Ces cliniques approfondissent le jeu et aident à développer les officiels. Au cours de ces cliniques, certains des meilleurs officiels du jeu entraîneront d'autres officiels.

La AABRM offre des bourses d'études aux fonctionnaires qui souhaitent assister à ces cliniques. Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur la manière dont vous pouvez recevoir une subvention, contactez le président, le vice-président ou le responsable de la supervision de la AABRM.

- Conférences

Assister à une conférence peut être tout aussi utile à un fonctionnaire. Cela vous donne la possibilité d'entrer en contact avec d'autres officiels et personnes impliquées dans le jeu.

- Supervision

Les officiels peuvent être supervisés par les entraîneurs des arbitres à tout moment. Ce sont des occasions pour les officiels d'apprendre d'un entraîneur et de recevoir des commentaires sur leur performance. Officiiez chaque match pendant que vous êtes supervisé.

- Évaluation

Lors de votre évaluation, vous serez informé avant votre arrivée pour le match. Assurez-vous d'arriver tôt et de prévoir du temps supplémentaire après le match pour discuter de votre évaluation avec l'entraîneur des arbitres.

Vous pouvez demander à être évalué en contactant le responsable du comité de surveillance.

Les recrues seront évaluées par le comité d'évaluation des recrues.



11.

12. Règles de basket-ball

AABRM suit les règles de la FIBA. Le livret de règles ainsi que le livret d'interprétations peuvent être consultés ici en anglais et en français :

<https://www.fiba.basketball/documents>

Il est important que vous vous assuriez d'utiliser à tout moment la copie la plus récente.

L'examen CBOC est basé uniquement sur les règles de la FIBA.

Pour les différentes ligues que nous officions, certaines règles sont adaptées au niveau de compétition.

Tailles des balles : La balle doit être en cuir. Pour Novice et Mini, une balle en caoutchouc peut être utilisée.

TAILLE DE BALLON	FEMMES	HOMMES
Novice	Taille 5 or 27.5	Taille 5 or 27.5
Mini	Taille 5 or 27.5	Taille 5 or 27.5
Atom	Taille 5 or 27.5	Taille 5 or 27.5
Bantam	Taille 6 or 28.5	Taille 6 or 28.5
Midget	Taille 6 or 28.5	Taille 7 or 29.5
Juvénile et +	Taille 6 or 28.5	Taille 7 or 29.5

– Règlements spécifiques de Basketball Québec:

Basketball Québec exige l'application de deux règles qui ne figurent pas dans les règlements de la FIBA. Pour les règles spécifiques, visitez la section des règles de Basketball Québec ici :

<https://www.basketball.qc.ca/fr/fichiers.html>

11.1. Participation – Veuillez consulter le lien ci-dessus pour le règlement complet:

– Chaque équipe doit avoir 8 joueurs pour commencer la partie.



- Joué principalement dans des ligues bantam / U14 et moins.
- Chacun des trois premiers quarts-temps comportera deux blocs de 4 minutes = 8 minutes, soit un quart-temps.
- Après les 4 premières minutes de chaque quart-temps, l'équipe qui a le ballon gardera le contrôle du ballon puisqu'il s'agit d'un remplacement et partira du point le plus proche du moment où l'horloge a sonné. Il s'agit d'un remplacement, pas d'un temps mort.
- Si aucune équipe n'a le contrôle, la possession du ballon sera attribuée à l'équipe qui a le contrôle de la flèche, au point le plus proche où l'horloge a sonné.

11. Règles du basket-ball (suite)

- Le 4ème quart-temps dure 8 minutes avec des remplacements gratuits. Les heures supplémentaires si nécessaire sont de 3 minutes avec des substitutions gratuites.
- Exemple:

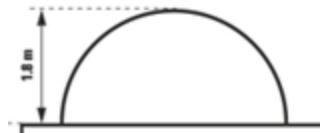
1 st quarter		2 nd quarter		Half-time	3 rd quarter		4 th quarter		Overtime
4 minutes	SUB	4 minutes	SUB	5 minutes	4 minutes	SUB	4 minutes	8 minutes	3 minutes

Veuillez noter que certaines ligues permettent de jouer à la participation pour tous les niveaux.

11.2 Aucune règle de zone

- Basketball Québec exige que certains niveaux ne jouent pas en défense de zone. Pour retrouver une copie de l'explication du règlement, visitez : <https://www.basketball.qc.ca/fr/fichiers.html>
- Voici quelques points clés de la règle d'absence de zone :
- Le ballon et le porteur du ballon doivent être à l'intérieur de la zone de point pour que la règle soit appliquée.
- L'équipe défensive est autorisée à doubler (aider la défense) le porteur du ballon.
- La surveillance rapprochée d'un joueur est autorisée à moins d'un mètre. Pour la relation entre le sommet du cercle de lancer franc et la ligne de lancer franc, la longueur est de 1,3 mètre.





11.3 Règles spéciales par ligue :

Écoles : Chacune des différentes ligues scolaires que nous desservons a des règles qui régissent la répartition des points. Veuillez vérifier les règles de chacune de ces ligues.

RSEQ Montérégie: <https://monteregie.rseq.ca/basketball/>

-Aucune règle de défense de zone ne doit être appliquée à tous les niveaux, à l'exception du Juvénile D3.

-Le règlement de participation s'applique à tous les niveaux, à l'exception du Juvénile D3

-Pour l'ensemble des ligues régionales, dès qu'un écart de 25 points séparera les 2 équipes, l'entraîneur de l'équipe tirant de l'arrière pourra exiger le temps continu au 4e quart seulement. [10.2 Écart de points](#)

-Pour l'ensemble des ligues régionales, en tout temps, dès qu'il y aura un écart de 40 points, voici les mesures qui devront obligatoirement être respectées :

Un arrêt de jeu automatique de 1 minute pour permettre aux arbitres et aux entraîneurs d'expliquer aux joueurs et officiels mineurs les mesures suivantes s'appliquant jusqu'à la fin de la rencontre (même si l'écart se resserre à moins de 25 points).

Le marqueur continuera d'inscrire les points et les fautes sur la feuille de pointage, cependant, le tableau indicateur des points doit être éteint ou indiquer 0-0.

La défensive demi terrain est obligatoire pour l'équipe qui mène. Tous les joueurs défensifs doivent retraiter dans leur territoire (derrière la ligne centrale), avant de faire un geste défensif, ou de prendre possession de la balle. Si cette règle n'est pas respectée par l'équipe gagnante, une faute technique pourra et devra être décernée à cette équipe par un des officiels.

Le temps devient automatiquement continu, et ce, incluant la procédure de lancée franc. (Nouveau)

Le pointage officiel de la rencontre qui est enregistré sur S1, est limité à un maximum de 40 points d'écart. C'est-à-dire que le pointage de l'équipe gagnante = pointage de l'équipe perdante + 40 points.

En Division 4.1 et 4.2 seulement, l'entraîneur tirant de l'arrière peut demander l'arrêt de la partie, et ce, seulement à compter du 4e quart. (Nouveau)

Informations ici: [10.2 Écart de points](#)

11.4 Règles du basket-ball (suite)

RSEQ Lac St-Louis: <https://www.arselsl.qc.ca/secondaire/basketball/>

Lien pour les règlements: [RSEQ Lac St Louis](#)

-Règle 3.5 : Lorsqu'il y a une différence de 25 points, l'équipe gagnante ne doit pas appuyer et retourner dans sa propre zone de 3 points pour jouer en défense. Pour les niveaux qui jouent en défense sans zone, les règles habituelles s'appliquent.

-Règle 3.6 : Lorsqu'il y a une différence de 35 points, l'entraîneur de l'équipe perdante peut demander à l'entraîneur gagnant et aux officiels de jouer du temps courant.

-Règle 3.7 : Lorsqu'une DIFFÉRENCE DE 70 POINTS sépare les deux équipes à la fin de la mi-temps, le score affiché au chronomètre sera celui inscrit au classement et le score sera effacé du tableau d'affichage.

Le jeu se poursuivra selon le temps réglementaire, sans compter les points. Seul l'entraîneur de l'équipe en retard peut demander l'arrêt du jeu.

11.5 GMAA: <https://www.gmaa.ca/basketball>

-Règle 6.7 : Un membre du personnel de l'école doit être présent et au banc à tous les matchs de la GMAA. Le membre du personnel doit signer le rapport de match, sinon la pénalité = Forfait du match.

- Règle 6.8 : Les règles de participation doivent être respectées pour tous les matchs Bantam et chaque Division 4.2, quel que soit le niveau.

-Règle 6.10 : Toutes les ligues Bantam et Cadets doivent jouer selon les règles de non-zone tel qu'expliqué au point 2 sous la règle de non-zone.

-Règle 6.13 : Règle de miséricorde : Une règle de « miséricorde » sera en vigueur, si une équipe mène par un score de 25 points ou plus, l'équipe ne peut plus utiliser de



défense sous pression. La pression ne peut être appliquée sur le ballon nulle part sur le sol en dehors de la ligne défensive des 3 points. (Dès que l'équipe adverse prend le contrôle du ballon, l'équipe qui mène par 25 ou plus doit retourner à l'intérieur de sa zone de 3 points.) Si une équipe continue d'appliquer une pression en dehors de la ligne des 3 points, elle recevra un arbitre officiel. avertissement verbal de l'arbitre. Si la pression continue, le banc se verra infliger une faute technique.

GMAA n'a pas de situations de temps d'exécution.

-Règle 10.1 : Les arbitres peuvent, sans avertissement, expulser un joueur du terrain pour une durée déterminée et déterminée (DÉLAI DE RÉCUPÉRATION) si sa conduite ou son type de jeu le rend nécessaire. Ceci n'est PAS UNE ÉJECTION et ne doit être utilisé que lorsque l'arbitre estime que cela empêcherait une situation plus grave de se développer. Le joueur pourra être remplacé sur le terrain par un autre joueur éligible. L'arbitre déterminera la durée de cette période de réflexion, c'est-à-dire 10 minutes, 15 minutes, le reste de la mi-temps ou le reste du match..

11. Règles du basket-ball (suite)

Montréal Basketball League (MBL): <https://www.basketballmontreal.org/en/files.html>

-Règle 3.4 : JOUEUR EN RETARD À UN MATCH : Un joueur en retard mais qui est inscrit et identifié sur la feuille de match doit être arrivé sur le banc de son équipe et être prêt à jouer avant la mi-temps pour pouvoir prendre part au match

-Règle 9.1 : Novice, Mini et Bantam : Pour débuter une partie, une équipe doit avoir un minimum de 8 joueurs prêts à jouer au début de la partie. Une équipe qui ne respectera pas le nombre minimum de joueurs perdra la partie.

Règle 9.2 : Midget et Juvénile : Pour débuter une partie, une équipe doit avoir un minimum de 6 joueurs prêts à jouer au début de la partie, sinon elle déclarera forfait.

Règle 11.1 : La hauteur de la jante pour tous les niveaux (Mini, Bantam, Cadet, Juvénile), sauf Novice, est de 10 pieds de haut - La hauteur de la jante Novice est de 8,5 pieds de haut.

Règle 16 : 24 SECONDES/HORLOGE DES TIR La règle du chronomètre des tirs sera appliquée aux catégories bantam, midget et juvénile :

A noter l'exception pour la catégorie MBL Bantam.

CATEGORY	TIME PUT ON THE SHOT CLOCK
NOVICE	n/a
MINI	n/a
BANTAM	30
MIDGET	24
JUVENILE	24



Règle 17 : Durées des périodes :

Novice, Mini et Bantam

1 st quarter			2 nd quarter			Half-time	3 rd quarter			4 th quarter		Overtime
4 minutes	SUB	4 minutes	4 minutes	SUB	4 minutes	5 minutes	4 minutes	SUB	4 minutes	8 minutes		3 minutes

Midget et Juvénile AA et AAA

1 st quarter	2 nd quarter	Half-time	3 rd quarter	4 th quarter	Overtime
10 minutes	10 minutes	10 minutes	10 minutes	10 minutes	5 minutes

11. Règles du basket-ball (suite)

Règles du basket-ball (suite) - MBL

Règle 21 : Code vestimentaire - Chaque membre du staff technique devra porter un polo ou une chemise. Un entraîneur qui ne respecte pas le code vestimentaire se verra infliger une faute technique en début de match.

A noter que toute personne assise sur le banc devra se conformer à cette règle. Il est de la responsabilité de l'entraîneur-chef de s'assurer du respect de cette règle. **AABRM a informé la MBL que les arbitres n'appliqueront pas cette règle dans le jeu. Aucune faute technique ne sera commise.**

Règle 24.2 : Le non-respect des règles suivantes entraînera le forfait (20-0) de la partie concernée :

- L'absence d'une équipe 15 minutes après l'heure prévue du match.
- Non-respect de la règle des tranches d'âge.
- L'absence de l'entraîneur 15 minutes après l'heure prévue du match.
- Nombre de joueurs insuffisant pour démarrer une partie 15 minutes après l'heure de jeu prévue.

Diverses ligues :

Veuillez vérifier à votre arrivée au jeu si des règles spéciales sont appliquées, telles que la durée du jeu, les 2 dernières minutes du jeu et le nombre de temps morts pouvant être demandés.



Selon les règles générales du jeu, lorsqu'une partie comporte deux mi-temps de 15 ou 20 minutes. Le nombre total de fautes de l'équipe avant que la pénalité ne soit appliquée est après la faute de 7 équipes.

Certaines ligues utiliseront un chronomètre des tirs virtuel. Toutes les mêmes règles s'appliquent à la règle du chronomètre des tirs, mais elle ne peut être appliquée qu'à un certain moment du jeu, dans une différence de points spécifique ou pendant un certain laps de temps pour jouer dans le jeu.

12. Fautes techniques et fautes antisportives

Notre association suit les fautes techniques et antisportives chaque saison, veuillez donc envoyer par courrier électronique un bref rapport de toutes les fautes techniques, fautes antisportives et/ou fautes disqualifiantes infligées à l'assignateur après chaque match, en fournissant les informations suivantes :

- Nom et numéro de l'individu ou du coach
- Nom de l'équipe
- Brève description de ce qui s'est produit qui a conduit à l'administration d'une faute technique ou antisportive.

Éjections :

Il est très important que les membres suivent les procédures appropriées après avoir expulsé un joueur ou un entraîneur. Sur le site du match, remplissez un rapport de l'incident tel que mandaté par la ligue individuelle. Si aucun rapport de match n'est disponible sur place, utilisez le verso de la feuille de match pour signaler l'expulsion. Veuillez rendre votre rapport aussi complet que possible.



Signalez l'incident (utilisez votre téléphone ou celui de votre partenaire pour prendre une photo de la feuille de match) au responsable du match dans les 12 heures suivant le match.

Déposez le rapport de manière complète. Il est impératif que les membres suivent ces procédures suite à l'expulsion de toute personne d'un match assigné, y compris les fans.

Code d'éthique de la AABRM

Un membre en règle de la AABRM doit respecter les critères suivants :

1. Les officiels, qui agissent également en tant qu'entraîneurs, ont l'obligation de traiter les autres officiels avec dignité professionnelle et courtoisie.
2. Les fonctionnaires doivent reconnaître qu'il est inapproprié de menacer ou de dire du mal aux fonctionnaires de la AABRM à quelque titre que ce soit, à moins de tirer parti d'une plainte officielle au comité exécutif. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, des publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter ou autre), des courriels ou des babillards publics qui peuvent discréditer AABRM ou ses membres, comme l'a décrété le Comité exécutif.
3. Les fonctionnaires doivent reconnaître et éviter les situations qui peuvent mener à des conflits d'intérêts ou à l'impartialité. Ces conflits incluent, mais sans s'y limiter, les cadeaux, les faveurs, le traitement spécial, les priviléges, l'emploi ou une relation personnelle avec une équipe, un joueur ou un entraîneur.
4. Les officiels doivent toujours maintenir l'intégrité et le professionnalisme de l'arbitrage en s'efforçant d'obtenir un degré plus élevé d'engagement et d'expertise.



AABRM MANUEL

5. Les officiels ne doivent pas solliciter ni accepter de matchs d'un entraîneur, d'une ligue ou d'un représentant de ceux-ci, à moins que les matchs n'ont lieu entre le 1er mai et le 31 août (inclusivement).
6. Les officiels ne doivent pas arbitrer un match avec un officiel non certifié, nonobstant les sessions et les entraînements officiels de première année (recrue).
7. Les officiels ne doivent pas arbitrer un jeu après avoir consommé de l'alcool, une substance illégale, toute substance qui pourrait nuire au jugement ou la motricité.
8. Les fonctionnaires doivent s'abstenir de toute remarque, action ou geste qui pourrait être interprété comme du harcèlement sexuel.
9. Tous les matchs arbitrés par les officiels de la AABRM au cours de la saison, entre le 1er septembre et le 30 avril (inclusivement), doivent être attribués par les cédants de la AABRM, à moins que le Comité exécutif n'en ait donné la permission.
10. Les officiels sont autorisés à travailler pour d'autres régions et ne sont pas liés à 4-3.9 entre le 1er mai et le 31 août (inclusivement) à l'exception des ligues qui ont des comptes en souffrance avec AABRM.
11. Ce sont nos principes, et c'est ce que nous défendons.

Un fonctionnaire en violation du présent Code de déontologie peut être déféré au comité de discipline.

LIENS:

Comment rejoindre AABRM:

<https://form.jotform.com/241754559595068>



RAPPORT D'INCIDENT MMBRA:

<https://form.jotform.com/252263524752052>





Commission des officiels de basketball canadien CBOC:

<https://www.basketball.ca/en/development/officials>

